



# BULLETIN MUNICIPAL



Asnières-sur-Vègre  
petite cité de caractère



Téléchargez-moi !

## Les infos d'Asnières au fil de l'eau

N° 82 Décembre 2025

### ÉDITORIAL

Chers asniéroises et asniérois,

Après une année 2025 riche en événements associatifs et culturels asniérois, ce mandat municipal va se terminer dans quelques mois. Le chantier majeur, qui a concerné l'église, va également vers sa clôture : les planchers sont en cours d'installation, le pavage a commencé, et les bancs seront réinstallés ensuite.

Quelques semaines sont encore nécessaires pour les finalisations d'éclairage, du chœur avec le retable. Sans oublier les outils pour la médiation, afin que tous puissions bénéficier des dernières informations sur ces exceptionnelles peintures murales.

Nous avons programmé les événements de réouverture et de consécration pour le mois de juin 2026.

Les élections municipales sont annoncées pour mars 2026, avec des dispositions nouvelles pour les communes de moins de 1000 habitants : vote par liste, avec parité et sans panachage.

Je ne serai pas candidat pour la nouvelle mandature : ces années de mandat ont été très agréables et efficaces avec des asniérois participatifs et une bonne équipe municipale, mais je vais maintenant profiter pleinement de ma retraite.

Belle continuation à notre village si agréable et bien vivant.

Bonnes fêtes de fin d'année avec la famille et les amis.

Jean-Louis LEMARIÉ



Directeur de publication : Jean-Louis Lemarié

Commission communication tourisme :

Annick Barthelaix-Emile, Christophe Bonté, Viviane BURCEZ, Séverine Gané, Fabienne Guivarch, Cécile Moline, Philippe Niec, Agnès Videcoq



02 43 95 30 07 Week-end : 07 86 46 33 13



[mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr](mailto:mairie.asnieressurvegre@wanadoo.fr)



<https://asnieres-sur-vegre.fr/>



Mairie d'Asnières-sur-Vègre 2 rue du Lavoir (72430)

Horaires : mardi 9h-12h, jeudi et vendredi 14h-16h30

Permanences des élus :

- mardi de 09h00 à 12h00 et vendredi de 14h00 à 16h30



**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

## Restauration de l'église



### Un nouvel autel pour notre église rénovée

Grâce au don de M. Nicolas DROUET, bijoutier joaillier et artiste plasticien, propriétaire de la chapelle de la Miséricorde au Mans, ce magnifique autel va bientôt venir poursuivre sa vie dans l'église Saint Hilaire. Nos plus vifs remerciements à la fondation du patrimoine pour avoir initié cette mise en relation avec notre donateur.



Montage photo

## Commémoration du 11 novembre et repas des anciens



Le mardi 11 novembre avait lieu, comme chaque année, le repas des aînés, après la commémoration de l'armistice de 1914-1918. Suite à la cérémonie au monument aux morts, en compagnie des deux porte-drapeau, des pompiers de Chantenay-Villedieu et du lieutenant-colonel ROBLOT, un apéritif a été servi à la salle de la Marbrerie.



Au cours du repas, les nouveaux aînés présents ont été accueillis :

- Mme Liesa DEWSNAP, M. Claude GUILLAUMIN, ainsi que Mme Jacqueline ROCHETEAU.

A la table d'honneur, nous avons pu retrouver nos doyens, Mme Lucienne GUIMBERT et M. Louis MAYET en compagnie de M. LEMARIE, maire.



Le repas s'est déroulé dans la bonne humeur et au rythme des danses menées avec entrain par M. MAYET.

Nous remercions les jeunes asniérois Loryane, Soan et Viky pour leur excellent service.

Chacun a passé une belle journée.





## Dispositif « Argent de poche »



***Le dispositif Argent de poche permet aux jeunes de participer à des chantiers éducatifs de loisir encadrés par des agents de la collectivité contre une indemnisation.***

Du 29 au 31 octobre, Méloé et Lucien, encadrés par Guillaume Gaudin, notre agent technique, ont participé au chantier « argent de poche ».

Ce dispositif valorisé par la commune permet d'associer les jeunes à la vie sociale en participant à l'entretien de sites et de créer du lien entre les jeunes, les élus et l'employé municipal.

Méloé et Lucien ont ainsi nettoyé et ratissé les allées du cimetière. Les jeunes ont perçu 15€ par matinée travaillée. Un grand Merci à Méloé et Lucien pour leur investissement.

**Le dispositif est reconduit pour l'année 2026. Si tu as entre 14 et 17 ans, n'hésite pas à t'inscrire en mairie.**



# Frelons asiatiques

Le 23 septembre dernier, le **Conseil Municipal a fixé les modalités de prise en charge des frais de destruction des nids de frelons asiatiques implantés sur le territoire de la commune**. En effet, la capacité de ces insectes à couvrir de grandes distances depuis leur nid a des implications notables pour la sécurité des administrés, qu'ils nichent sur le territoire public ou au sein d'une propriété privée.

Il a été décidé que les demandes de destruction des nids soient recueillies au sein de la mairie afin de communiquer l'ensemble des demandes à un prestataire. Dans ce cadre, sur le domaine privé, le montant de l'aide attribuée à la destruction des nids sera de 50% du coût de la facture avec un plafond maximum de 75€ pour la collectivité, le reste sera à la charge de l'administré.

Sur le domaine public, la commune prendra en charge la totalité du coût de ces interventions.

Par contre la commune ne prendra pas en charge les factures pour lesquelles un accord préalable n'aurait pas été signé avec la mairie avant intervention.



Frelon asiatique Frelon européen

Les frelons européens sont des acteurs essentiels de notre écosystème. Ils contribuent à la pollinisation et à la régulation des populations d'insectes. Il ne faut pas les confondre avec l'espèce invasive, le frelon asiatique, qui pose un défi majeur pour la biodiversité en Europe.

**Le piégeage des reines fondatrices** au printemps n'éradique pas le frelon asiatique mais permet de limiter la pression de prédation. En effet, la **capture des reines limite la formation de nouveaux nids** et évite ainsi l'émergence de milliers de nouvelles reines au printemps suivant.

Quel piège utiliser ?

Un piège sélectif qui n'autorise que la capture du frelon asiatique (type V2 GOOD4BEES ou ORNETIN) :

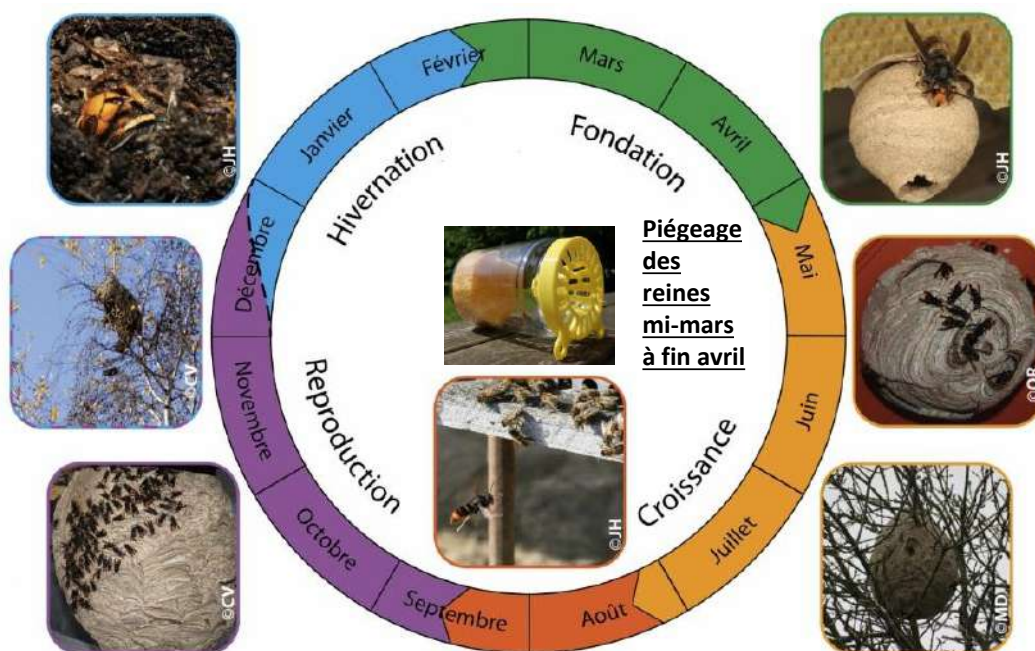


Schéma du cycle de vie d'un frelon asiatique





# Elections municipales de mars 2026

Cette élection comporte un changement très important pour les communes de moins de 1000 habitants dont Asnières fait partie.

Ce changement implique de voter pour une liste entière sans rayer un seul nom.



## La réforme en bref

La loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité modifie le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants.



Elle s'applique à compter du **renouvellement général de mars 2026**.

## Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote



Fin du panachage des bulletins de vote : la liste est bloquée

**Modification des noms**  
**ou noms rayés sur les**  
**listes =**  
**Bulletins nuls**

## Opérations pré-électorales - La candidature : les règles à respecter

L'alternance femmes/hommes doit être strictement respectée.

Les listes peuvent comporter au maximum 2 candidats supplémentaires et au maximum 2 candidats de moins que l'effectif légal du CM :

|                           | De 100 à 499 hab.       |
|---------------------------|-------------------------|
| Effectif légal            | 11                      |
| Incomplétude acceptée     | Au minimum 9 candidats  |
| Candidats supplémentaires | Au maximum 13 candidats |

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE  
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT  
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS  
SUR LES LISTES  
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

**INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026**  
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://service-public.fr)
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669\*02)

OU FLASHEZ CE QR CODE

**ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2026**

# Réglementation permis de conduire

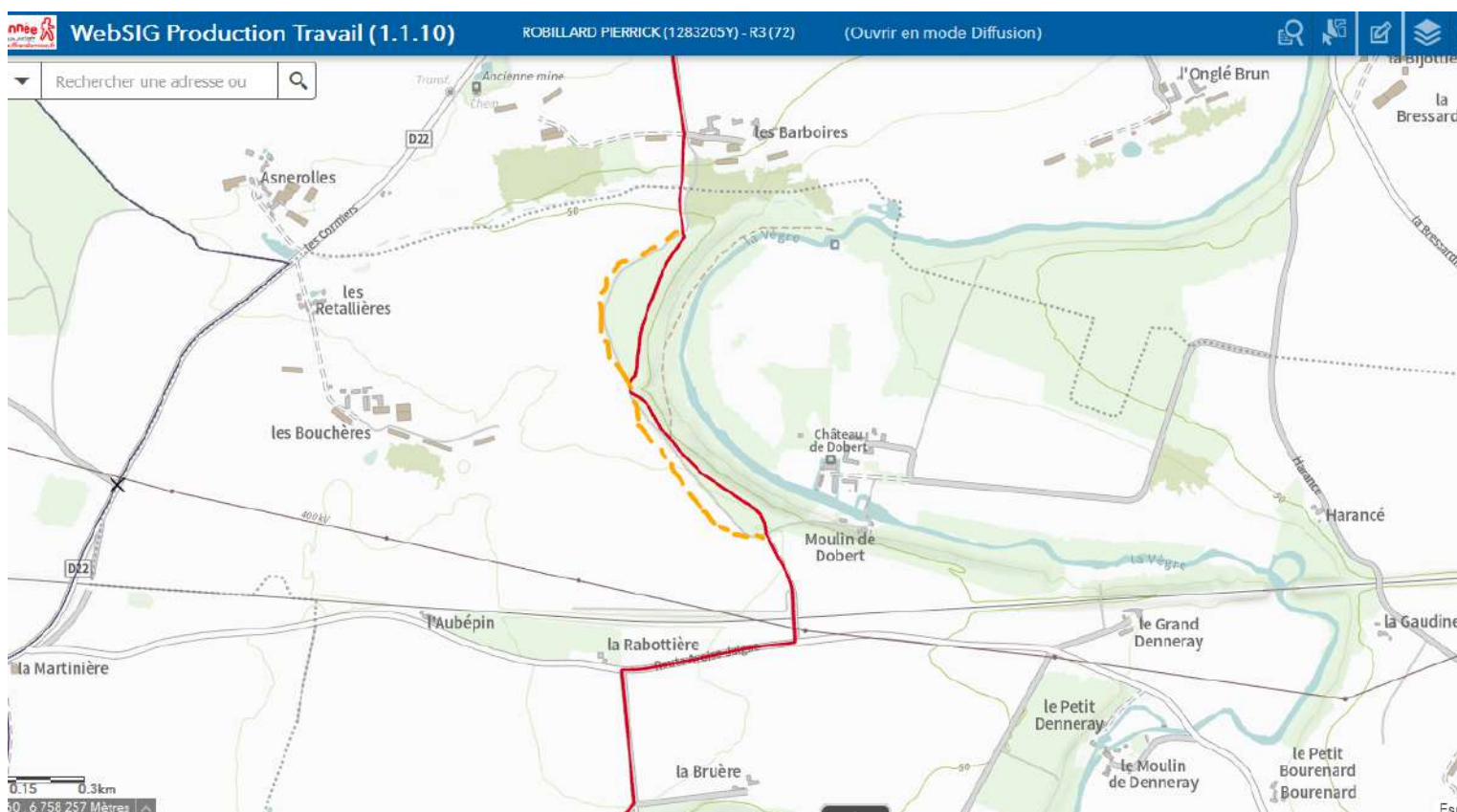


Votre permis de conduire (titre de conduite) pliant 3 volets « rose cartonné » reste **valable jusqu'au 19 janvier 2033**.  
Toutefois, vous pouvez déjà demander son remplacement.  
La demande se fait en ligne sur le site de l'ANTS :

[Accueil particulier - France Titres \(ANTS\)](#)



## Modification du chemin de randonnée du château de Dobert **en période de chasse**



Le parcours du chemin de randonnée qui emprunte en partie **la propriété du château de Dobert** est fermé sur cette portion pour **des raisons de sécurité durant la période de chasse**. Chaque randonneur devra strictement respecter le parcours modifié indiqué par le plan ci-dessus ainsi qu'emprunter les chicanes qui ont été installées.





# Réseau et communications filaires : tout passe à la fibre



## QUI DÉCIDE DE CETTE FERMETURE ?

Le plan de fermeture du réseau cuivre a été initié et est piloté par Orange, en tant que propriétaire de ce réseau depuis la privatisation de France Télécom. A ce titre, il a la charge d'organiser l'échéancier de fermeture jusqu'à 2030, d'assurer le suivi des différentes phases et étapes de fermeture en lien avec l'ensemble des opérateurs concernés dans le respect du cadre réglementaire fixé par l'Arcep.

## POURQUOI ORANGE Y-MET FIN ?

Le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débits. Il ne répond plus aux besoins des Français, qui souscrivent majoritairement à la fibre.

L'entretien de deux réseaux fixes en parallèle n'a pas de sens en termes économique et environnemental.

La fibre optique est aussi moins gourmande en énergie : un abonné à la fibre consomme 4 fois moins d'énergie qu'un abonné au cuivre.

## CA S'ARRÊTE QUAND EN SARTHE ?

ORANGE a décidé d'inscrire dans son plan de fermeture du réseau cuivre le territoire Sarthois dans les lots 3 et 4.

Cela signifie la **fermeture commerciale** de nouveaux services sur le cuivre en **janvier 2026**.

La date de **fermeture technique** à partir de laquelle les services reposant sur les réseaux cuivre seront coupés :

- **Janvier 2027** pour le lot 3 : Communautés de communes Maine Cœur de Sarthe et LBN Communauté
- **Janvier 2028** pour le lot 4 : Le reste du territoire Sarthois

## HEUREUSEMENT LA SARTHE EST PRÊTE

Grâce à l'engagement du Département et des Communautés de communes sarthoises, accompagnés par les financements de la Région, de l'Etat et du FEDER, le déploiement du réseau fibre optique pour **rendre raccordable 100 % des sarthois** (situés en zone d'initiative publique) est une réalité depuis 2022. Ce réseau public portera l'ensemble des services numériques distribués sur le territoire quand le réseau téléphonique cuivre sera définitivement fermé. Désormais pour basculer sur la fibre les Sarthois (particuliers, entreprises et collectivités) doivent souscrire une offre auprès du fournisseur de leur choix.

**100 % des Sarthois situés en zone RIP  
raccordables\***

Zone AMII (Appel à Manifestation  
d'Intérêt d'Investissement)

Déployé et exploité par ORANGE

Zone RIP (Réseau d'Initiative Public)

Sarthe Numérique

Déployé et exploité par Sartel

Fin 2024 plus de 130 000 foyers,  
entreprises et collectivités **raccordés\*\***  
au réseau



**\*Prises raccordables** : le réseau déployé sous la responsabilité de Sartel sur le domaine public permet de rendre raccordable l'adresse. Il est disponible pour tous en zone RIP depuis fin 2022.

**\*\*Prises raccordées** : le raccordement final est réalisé au moment du premier abonnement, généralement par l'opérateur commercial - Nécessité d'avoir une demande du client - La disponibilité de l'infrastructure en domaine public est de la responsabilité de Sartel - La disponibilité de l'infrastructure en domaine privé est de la responsabilité du client final.

# Réseau et communications filaires : tout passe à la fibre

## Le bon réflexe : n'attendez pas le dernier moment pour basculer sur la fibre optique !

- A l'approche de la fermeture, les opérateurs peuvent être très sollicités et le temps de raccordement peut être long.
- Des travaux peuvent être nécessaires pour assurer la desserte interne de votre logement.

## Il est important d'anticiper ces démarches :

### 1. Vérifiez si vous avez un service qui utilise encore le réseau cuivre pour :

- Votre connexion Internet, si votre facture ou votre contrat mentionnent un abonnement ADSL.
- Vos appels téléphoniques, si vous utilisez un téléphone fixe via le réseau téléphonique historique (prise en T).
- Votre alarme, dispositif de téléassistance et autres appareils reliés via des fils en cuivre.
- Vos services métiers, si vous êtes un professionnel.

### 2. Choisissez votre opérateur et votre contrat :

- Je suis libre de contacter mon opérateur ou celui de mon choix, je fais jouer la concurrence.
- J'identifie, en fonction de mes services actuels et ceux désirés, l'offre la mieux adaptée à mes besoins.
- Une fois ma décision prise je souscrit un abonnement, sans cette démarche individuelle je ne peux pas basculer sur la fibre.

### 3. On bascule tous sur la fibre :

- L'opérateur commercial que j'ai choisi entre en relation avec Sartel gestionnaire du réseau sur la zone RIP afin de réaliser mon raccordement.
- Une fois ces travaux réalisés ma bascule sur la fibre est terminée.

## L'ORGANISATION SARTHOISE

**Sarthe Numérique** et ses collectivités membres ont déployé un réseau public de fibre optique en dehors de la zone AMII gérée par les opérateurs privés.

**Sartel**, exploitant du réseau, est l'opérateur d'infrastructure fibre par contrat de délégation de service public. Il a en charge la commercialisation du réseau auprès des fournisseurs d'accès aux services numériques appelés Opérateurs Commerciaux.

Avec son délégataire Sartel, et en lien avec Orange opérateur de l'infrastructure cuivre, **Sarthe Numérique** accompagne ses collectivités dans ce projet.



Pour plus d'informations : [On bascule tous](#)



# Association Joël LETHEULE - Aide à financement des séjours de formations à l'étranger

**Président : Monsieur Thierry BERTHÉ**

L'association Joël LETHEULE (ancien maire de Sablé-sur-Sarthe de 1959 à 1980) a été créée dans les années 1990 pour encourager les jeunes étudiants d'origine sarthoise à accomplir des voyages d'étude de longue durée à l'étranger hors Europe.

Les bourses sont attribuées à des jeunes nés en Sarthe qui poursuivent un cursus dans le supérieur à partir de Bac+2 et Bac+3 pour un séjour d'au moins 4 mois.

Les aides vont de 500 à 1000 euros selon les conditions de ressources.

Renseignements : [association.joel.letheule@gmail.com](mailto:association.joel.letheule@gmail.com)

Tél. : 02 43 62 50 02



## Aide municipale aux séjours linguistiques scolaires



La commune participe pour l'année 2025, à hauteur de 9 euros/jour aux séjours linguistiques des lycéens, collégiens et élèves du primaire, dans la limite de 12 jours/élève/année scolaire.

La participation est versée directement à l'établissement scolaire sur présentation d'une demande écrite du responsable organisant le séjour, ou à titre tout à fait exceptionnel, directement aux familles sur justificatif de paiement. Il ne s'agit que des séjours linguistiques. La participation n'est pas ouverte aux autres séjours (classes de mer, classes vertes...).

## Nouveaux dentistes à Sablé

Quatre nouveaux dentistes s'installent progressivement dans les locaux de la SCI « Sablé dentaire » situés au 15 rue de la Martinière, consécutivement aux départs à la retraite des deux praticiens qui y exerçaient depuis de nombreuses années.

Ces nouvelles arrivées sont facilitées par le rachat et la mise en location de ces locaux par la Communauté de communes du Pays Sabolien.

Les docteurs ANDRE, BEN SAÏD, CAIDI NAJI et KHOUYA débutent progressivement les soins depuis mi-octobre.

Ils ont conjointement communiqué sur le site Facebook de la Communauté de communes du Pays sabolien :

*"Notre projet est de soutenir une situation géographique un peu sinistrée. Il n'y aura pas de priorité pour l'ancienne patientèle, nous soignerons les urgences en priorité en essayant de faire au mieux pour satisfaire la population du Pays sabolien" présente le docteur Khouya. "Nous allons travailler à quatre mains" décrit le docteur André. Pour cela, les quatre dentistes ont recruté six assistant(e)s dentaires qui assureront l'accueil et les soins en binôme avec eux. Traitement des caries, dévitalisations, soins prothétiques seront réalisés à Sablé-sur-Sarthe. Seule la chirurgie, pour le moment, nécessitera un déplacement dans une grande ville voisine. »*

### Contact

Accueil téléphonique : du lundi au jeudi de 09h00 à 13h00

Tél : 02 43 95 04 23

# Don du sang - calendrier 2026



## Association pour le don de sang bénévole du secteur de Sablé

(située dans la commune de Noyen-sur-Sarthe - Président AUBRY Jean-Claude)

Répondre aux besoins des patients (plus de 10000 dons de sang par jour en France) est un défi quotidien.

Il est primordial que la mobilisation soit régulière pour maintenir les réserves de sang à un niveau stable, afin de répondre en permanence à l'ensemble des besoins des patients. Il peut s'agir de personnes souffrant de maladies génétiques, de cancers, victimes d'hémorragies de la délivrance ou encore lors d'interventions chirurgicales.

**En choisissant de donner, chaque citoyen participe à préserver un modèle solidaire et durable, fondé sur la confiance, l'éthique et l'intérêt général.**

Vous pouvez vous engager selon vos possibilités en participant à la collecte organisée sur Sablé selon le planning qui suit,

|                      |                                            |                |
|----------------------|--------------------------------------------|----------------|
| lundi 19-01-26       | SABLE SUR SARTHE<br>Espace Madeleine Marie | 15:00<br>19:00 |
| lundi 09-02-26       | SABLE SUR SARTHE<br>Espace Madeleine Marie | 15:00<br>19:00 |
| mercredi 18-03-26    | SABLE SUR SARTHE<br>Espace Madeleine Marie | 15:00<br>19:00 |
| mercredi 22-04-26    | SABLE SUR SARTHE<br>Espace Madeleine Marie | 15:00<br>19:00 |
| vendredi<br>15-05-26 | SABLE SUR SARTHE<br>Espace Madeleine Marie | 15:00<br>19:00 |
| lundi 22-06-26       | SABLE SUR SARTHE<br>Espace Madeleine Marie | 15:00<br>19:00 |
| vendredi<br>17-07-26 | SABLE SUR SARTHE<br>Espace Madeleine Marie | 15:00<br>19:00 |
| mercredi 26-08-26    | SABLE SUR SARTHE<br>Espace Madeleine Marie | 15:00<br>19:00 |
| mercredi 16-09-26    | SABLE SUR SARTHE<br>Espace Madeleine Marie | 15:00<br>19:00 |
| jeudi 22-10-26       | SABLE SUR SARTHE<br>Espace Madeleine Marie | 15:00<br>19:00 |
| jeudi 12-11-26       | SABLE SUR SARTHE<br>Espace Madeleine Marie | 15:00<br>19:00 |
| lundi 21-12-26       | SABLE SUR SARTHE<br>Espace Madeleine Marie | 15:00<br>19:00 |

Inscriptions sur le site  
internet :

[dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)



**Avec l'appli « DON DE SANG », retrouvez en un clic :**

- le calendrier de vos rendez-vous
- le lieu de don le plus proche pour prendre rendez-vous facilement
- le test d'autoévaluation, pour savoir si vous pouvez donner dès maintenant. Il sera complété lors de l'entretien préalable au don réalisé sur place avec le personnel habilité
- votre carte donneur à partir de votre 2<sup>ème</sup> don





## Association du patrimoine

Cette année encore, le **programme 2025** a été marqué par de nombreuses activités variées : deux pièces de théâtre, des sorties découvertes et des conférences. Un nouvel événement aussi les 14 et 15 juin 2025 dans le cadre du festival national « Nuits des forêts » : un week-end de découverte et d'animations sur le thème du bois sous toutes ses formes dans un lieu inédit, une parcelle boisée surplombant le village, exceptionnellement ouverte au public.



Capitaine Fracasse



Asnières des bois dans le cadre de la nuit des forêts

Gros plan sur les **chantiers participatifs** pour agir ensemble à l'entretien de nos patrimoines.

Agir concrètement à la conservation du patrimoine et du paysage, faire ensemble et apprendre des pratiques sont les principales motivations des volontaires.

Chantier participatif en Mars au **verger conservatoire**. Sous la conduite de Jean-Louis, un équivalent de 17 journées bénévoles au cours de 4 journées de taille. Belle préparation pour une saison exceptionnelle, la plus belle récolte depuis 20 ans et un *Asnières sur pommes* le 5 octobre dernier.

Chantier participatif pour un **Atelier maçonnerie**. La Restauration, animée par Hervé, des murs des jardins de la Cour. 4 journées de chantiers, soit un équivalent 25 journées bénévoles consacrées à une portion de quelques mètres, face au manoir de la Cour. Activité avec le soutien de la Mairie.

Chantier participatif le vendredi 25 juillet pour le **nettoyage des chemins de randonnée**. 25 scouts des Côtes d'Armor, en camp dans le parc du château de Moulinvieux sollicitent l'association pour une découverte du village et participer à une activité. Enlèvement des bâches de plantation en plastique au pied des arbres des haies du chemin du cimetière.



Asnières sur Pomes



Atelier maçonnerie



Nettoyage des chemins de randonnée

L'année **2026** commencera par notre **Assemblée Générale** le **samedi 31 janvier** dans la salle du Pont neuf. C'est une manière de revenir sur les temps forts de l'année passée et surtout de présenter une année 2026 qui sera très riche en événements.

Alors que nos jardins sommeillent encore, venez le **1<sup>er</sup> Mars** à la salle de la Marbrerie de 9h00 à 17h00 pour la **bourse aux greffons** organisée en partenariat avec l'Association des croqueurs de pommes Maine Perche. Occasion unique pour préparer le printemps avec greffons et porte-greffes et des rencontres avec des connaisseurs passionnés.



Retrouver les détails sur notre site internet <https://www.asnierespatrimoine.fr>

et notre page Facebook : <https://www.facebook.com/associationpatrimoineasnieres/>



# Comité des fêtes



## **Samedi 21 juin 2025 : Concours de pétanque, fête de la Musique et soirée barbecue**

L'été arrive ! Pour fêter les beaux jours, le Comité des Fêtes a organisé l'après-midi un petit concours de pétanque pour les Asniérois. Le soir venu, nous nous sommes

retrouvés, avec la Javanières, parking de la Marbrerie autour d'un barbecue. Bonne musique et ambiance joyeuse.



## **Samedi 19 juillet 2025 : Fête nationale**

Ce fût encore une belle soirée de village. Malgré quelques gouttes de pluie, beaucoup de monde pour admirer un très beau feu d'artifice (sonorisé !) et se restaurer de saucisses/frites. La soirée s'est terminée par le traditionnel bal populaire, animé par Méli-Mélo.

## **Dimanche 24 août 2025 : Vide-greniers**

Une belle journée ensoleillée et encore beaucoup de monde cette année pour ce rendez-vous des amoureux des brocantes.



## **Le 31 octobre 2025 : Soirée Halloween**



La chasse aux bonbons a réuni une trentaine d'enfants avec leurs parents dans les rues du village. Le défilé a été suivi d'un apéritif offert par le Comité des Fêtes. Encore beaucoup de confiseries cette année. Merci à tous !

## **Dimanche 14 décembre 2025 : Arrivée du père Noël**

Comment arrivera-t-il ? C'est la question que tout le monde se pose ? Pour le savoir, rendez-vous dimanche matin à 11h sur le vieux pont. Il aura sûrement des chocolats pour petits et grands !

## **Calendrier 2026 :**

- Samedi 24 janvier 2026 : Assemblée Générale + Galette - 20h30 - Salle du Pont Neuf
- Samedi 25 Avril 2026 : Randonnée + repas - Salle de la Marbrerie
- Samedi 20 juin 2026 : Concours de pétanque, fête de la Musique et soirée barbecue - Parking de la Marbrerie
- Samedi 18 juillet 2026 : Fête nationale (buvette et restauration, retraite aux flambeaux, feux d'artifice et bal populaire)
- Dimanche 23 Août 2026 : Vide-greniers
- Samedi 31 Octobre 2026 : Halloween
- Dimanche 13 Décembre 2026 : Arrivée du Père Noël

**Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026.**





## LA JAVANIERES

Le 25 octobre, La Javasnieres fêtait ses 25 ans, avec, le midi, un repas entre adhérents, quelques morceaux de musique sur le pont et au café.

La journée s'est terminée par un concert de musique de Louisiane avec le groupe Cajun Expérience :

- salle comble et concert très apprécié (Marbrerie).

La Javasnieres s'est aussi préparée pour assurer la deuxième partie d'un concert organisé par l'association musicale Mézeray-Malicorne. Concert, qui s'est déroulé le dimanche 30 novembre 2025 à la salle des fêtes de Malicorne.





**A2P 72**

**L'A2P72 vous souhaite le meilleur pour 2026**



**PHOT'EXPO** les 7, 8, 9 juin, Charles Marion, l'invité d'honneur de cette édition exposait le sauvetage en mer. Romain Leguennec, à la marbrerie mettait à l'honneur les soldats du feu. Ils étaient 6 autres photographes dont Loïc Grignon et ses portraits ethniques. Chez Agnès Laval Image était au rendez vous, au Lavoir Malvina, Émilie et Josselin étaient « Entre deux mondes ». Quand au Pont Neuf Jean-luc et Marilyn nous faisaient découvrir la vie des Tziganes. L'Atelier Malicot occupait les Bords de Vègre, et l'A2P72 le Préau de l'école



**NAT'EXPO 2025** les 4 et 5 octobre, l'A2P72 propose aux visiteurs, une exposition photo dédiée au monde animal. Martine HUIN, l'invité d'honneur de cet événement nous fait entrer dans le monde miniature de Zou, une charmante et magnifique fourmi. Le Manoir de la Cour était encore une fois l'écrin de ces magnifiques photos, ainsi que des peintures photographiques de Gaël Bastard.



A la salle de la Marbrerie Jacky Montassier, Claude Misandeau, Gérard Laillier, Loïc Grignon, et Jacques Gasnot nous dévoilent certains instants cachés de la vie animale. Chez Agnès, Laval Images nous propose de découvrir les photos des membres de l'association

[www.a2p72.fr](http://www.a2p72.fr)





# Lutte contre les violences faites aux femmes

## Vos contacts en Sarthe

### Solidarité Femmes 72

Accueil, accompagnement et hébergement des femmes victimes de violences conjugales.

Maison Gisèle Halimi

52, rue du Puits de la Chaîne  
72000 Le Mans

Tél. : 02 43 78 12 75

accueil@solidaritefemmes72.fr

### Planning Familial 72

Accueil – Information

Accompagnement Conseil conjugal et familial – Sexualité – Contraception  
IVG – Violences sexuelles.

28, place de l'Eperon  
72000 Le Mans

Tél. : 02 43 24 91 84

planning@mf72.org

### CIDFF Sarthe

Information sur les droits des femmes et des familles. Accompagnement juridique des victimes de violences sexistes, sexuelle, conjugales ou intrafamiliales. Accompagnement individualisé vers l'emploi.

Maison Gisèle Halimi

52, rue du Puits de la Chaîne  
72000 Le Mans

Tél. : 02 43 54 10 37

info@cidff72.com

### Centre de santé sexuelle (ancien Centre de planification d'éducation familiale)

Contraception, consultations gynécologiques, IVG, IST, conseil conjugal et familial.

Bâtiment Allénor, pôle mère-enfant  
Niveau 3 - Rue de Degré  
72037 Le Mans cedex 9

Tél. : 02 43 43 25 47

centreplanificationccf@ch-lemans.fr

## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



arretonslesviolences.gouv.fr

Numéro national d'écoute et d'orientation pour mettre fin au cycle des violences

Anonyme et gratuit

A destination des victimes, de l'entourage et des professionnels.



PRÉFET  
DE LA SARTHE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Les violences subies par les femmes constituent l'**une des violations des droits humains les plus répandues** dans le monde.

L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) définit la violence à l'égard des femmes comme tous les "actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée" (article 1<sup>er</sup>).

Ces violences peuvent prendre des **formes très diverses** :

- Violences domestiques (coups, violences psychologiques, viol conjugal, féminicide) ;
- Harcèlement ou agression sexuelle (viol, avances sexuelles non désirées, harcèlement dans la rue, cyberharcèlement) ;
- Mariage précoce et forcé ;
- Mutilation génitale féminine ;
- Trafic d'êtres humains (esclavage, exploitation sexuelle).

Ces violences constituent la **manifestation la plus aiguë de l'inégalité hommes-femmes**. La déclaration des Nations unies les lie explicitement à la domination des hommes et à la subordination des femmes.



## Etat civil

### Avis de naissance (3)

Trois naissances dont celle d'Emy  
BLANCHOUIN le 25 juillet

### Mariages

aucun

### Avis de décès

aucun

## Culte

- messe de Noël le mercredi 24 décembre à Parcé-sur-Sarthe prévue à 18h00 ou 18h30.
- n'hésitez pas à visiter les crèches dans les églises environnantes, vous soutiendrez les personnes qui se donnent du mal à les réaliser.

Pour toutes informations : Monique BERTHIOT au 06 33 38 60 35

# Calendrier du premier semestre 2026

| Janvier |   |                                                                                   | Février |   |                                                         | Mars |   |                                                  | Avril |   |                                                       | Mai |   |                                           | Juin |   |                                                                                                           |
|---------|---|-----------------------------------------------------------------------------------|---------|---|---------------------------------------------------------|------|---|--------------------------------------------------|-------|---|-------------------------------------------------------|-----|---|-------------------------------------------|------|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1       | J | Jour de l'an                                                                      | V       | 1 | D                                                       | 1    | D | Bourse aux griffons<br>Marbrerie - 09h00 à 17h00 | 1     | M |                                                       | 1   | V | Fête du travail                           | 1    | L |                                                                                                           |
| 2       | V |                                                                                   | 2       | L |                                                         | 2    | L |                                                  | 2     | J |                                                       | 2   | S |                                           | 2    | M |                                                                                                           |
| 3       | S |                                                                                   | 3       | M |                                                         | 3    | M |                                                  | 3     | V |                                                       | 3   | D |                                           | 3    | M |                                                                                                           |
| 4       | D |                                                                                   | 4       | M |                                                         | 4    | M |                                                  | 4     | S |                                                       | 4   | L |                                           | 4    | J |                                                                                                           |
| 5       | L |                                                                                   | 5       | J |                                                         | 5    | J |                                                  | 5     | D | Pâques                                                | 5   | M |                                           | 5    | V |                                                                                                           |
| 6       | M |                                                                                   | 6       | V | Date limite d'inscription sur<br>les listes électorales | 6    | V |                                                  | 6     | L | Lundi de Pâques                                       | 6   | M |                                           | 6    | S |                                                                                                           |
| 7       | M |                                                                                   | 7       | S |                                                         | 7    | S |                                                  | 7     | M |                                                       | 7   | J |                                           | 7    | D |                                                                                                           |
| 8       | J |                                                                                   | 8       | D |                                                         | 8    | D |                                                  | 8     | M |                                                       | 8   | V | Fête de la victoire 1945                  | 8    | L |                                                                                                           |
| 9       | V |                                                                                   | 9       | L | Don du sang Espace<br>Madeleine Marie S/S               | 9    | L |                                                  | 9     | J |                                                       | 9   | S |                                           | 9    | M |                                                                                                           |
| 10      | S |                                                                                   | 10      | M |                                                         | 10   | M |                                                  | 10    | V |                                                       | 10  | D |                                           | 10   | M |                                                                                                           |
| 11      | D | 11h00 Vœux du maire +<br>remise des prix Concours du<br>Fleurissement - Marbrerie | 11      | M |                                                         | 11   | M |                                                  | 11    | S |                                                       | 11  | L |                                           | 11   | J |                                                                                                           |
| 12      | L |                                                                                   | 12      | J |                                                         | 12   | J |                                                  | 12    | D |                                                       | 12  | M |                                           | 12   | V |                                                                                                           |
| 13      | M |                                                                                   | 13      | V |                                                         | 13   | V |                                                  | 13    | L |                                                       | 13  | M |                                           | 13   | S |                                                                                                           |
| 14      | M |                                                                                   | 14      | S |                                                         | 14   | S |                                                  | 14    | M |                                                       | 14  | J | Ascension                                 | 14   | D |                                                                                                           |
| 15      | J |                                                                                   | 15      | D | Assomption                                              | 15   | D | 1er tour des élections<br>municipales            | 15    | M |                                                       | 15  | V | Don du sang Espace<br>Madeleine Marie S/S | 15   | L |                                                                                                           |
| 16      | V |                                                                                   | 16      | L |                                                         | 16   | L |                                                  | 16    | J |                                                       | 16  | S |                                           | 16   | M |                                                                                                           |
| 17      | S |                                                                                   | 17      | M |                                                         | 17   | M |                                                  | 17    | V |                                                       | 17  | D |                                           | 17   | M |                                                                                                           |
| 18      | D |                                                                                   | 18      | M |                                                         | 18   | M | Don du sang Espace<br>Madeleine Marie S/S        | 18    | S |                                                       | 18  | L |                                           | 18   | J |                                                                                                           |
| 19      | L | Don du sang Espace<br>Madeleine Marie S/S                                         | 19      | J |                                                         | 19   | J |                                                  | 19    | D |                                                       | 19  | M |                                           | 19   | V |                                                                                                           |
| 20      | M |                                                                                   | 20      | V |                                                         | 20   | V |                                                  | 20    | L |                                                       | 20  | M |                                           | 20   | S | Comité des Fêtes - Concours<br>de pétanque - Fête de la<br>musique - Soirée barbecue<br>Parking Marbrerie |
| 21      | M |                                                                                   | 21      | S |                                                         | 21   | S |                                                  | 21    | M |                                                       | 21  | J |                                           | 21   | D | Fêtes des pères                                                                                           |
| 22      | J |                                                                                   | 22      | D |                                                         | 22   | D | 2nd tour des élections<br>municipales            | 22    | M | Don du sang Espace<br>Madeleine Marie S/S             | 22  | V |                                           | 22   | L | Don du sang Espace<br>Madeleine Marie S/S                                                                 |
| 23      | V |                                                                                   | 23      | L |                                                         | 23   | L |                                                  | 23    | J |                                                       | 23  | S |                                           | 23   | M |                                                                                                           |
| 24      | S | Assemblée générale du<br>Comité des fêtes - Galette<br>20h30 salle du Pont Neuf   | 24      | M |                                                         | 24   | M |                                                  | 24    | V |                                                       | 24  | D | PHOT'EXPO<br>Asnières Passion Photo 72    | 24   | M |                                                                                                           |
| 25      | D |                                                                                   | 25      | M |                                                         | 25   | M |                                                  | 25    | S | Comité des fêtes Randonnée<br>+ repas salle Marbrerie | 25  | L |                                           | 25   | J |                                                                                                           |
| 26      | L |                                                                                   | 26      | J |                                                         | 26   | J |                                                  | 26    | D |                                                       | 26  | M |                                           | 26   | V |                                                                                                           |
| 27      | M |                                                                                   | 27      | V |                                                         | 27   | V |                                                  | 27    | L |                                                       | 27  | M |                                           | 27   | S |                                                                                                           |
| 28      | M |                                                                                   | 28      | S |                                                         | 28   | S |                                                  | 28    | M |                                                       | 28  | J |                                           | 28   | D |                                                                                                           |
| 29      | J |                                                                                   |         |   |                                                         | 29   | D |                                                  | 29    | M |                                                       | 29  | V |                                           | 29   | L |                                                                                                           |
| 30      | V |                                                                                   |         |   |                                                         | 30   | L |                                                  | 30    | J |                                                       | 30  | S |                                           | 30   | M |                                                                                                           |
| 31      | S | Assemblée générale<br>Association du patrimoine -<br>salle Pont Neuf              |         |   |                                                         | 31   | M |                                                  |       |   |                                                       | 31  | D | Fête des mères                            | 31   | M |                                                                                                           |

Pour mémoire :

- Samedi 18 juillet 2026 : fête nationale (buvette et restauration, retraite aux flambeaux, feux d'artifice et bal populaire)
- Dimanche 23 août 2026 : vide-greniers
- Samedi 31 octobre 2026 : Halloween
- Dimanche 13 décembre 2026 : arrivée du père Noël